

ARCADE-VYV PROMOTION IDF

Société par Actions Simplifiée au capital de 12 931 000 euros
Siège social : 59 rue de Provence - 75009 PARIS
904 668 712 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNI EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-deux septembre à seize heures trente, les membres du Conseil d'Administration de la société **ARCADE VYV PROMOTION IDF**, société par actions simplifiée au capital de 12.931.000 euros, dont le siège social est fixé à Paris (75009) 59, rue de Provence, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 904.668.712 (la « Société » ou AVPIDF), se sont réunis au siège social sur convocation faite par le Président par courriel en date du 16 septembre 2025.

Assistent à la réunion en présentiel :

- L'Esh Antin Résidences, Président du Conseil d'Administration, représentée par M. Laurent Lorrillard,
- La Sacicap Scci-Arcade-Vyv, Administrateur, représentée par M. Richard Pace,
- La Scic Hlm NCA, Administrateur, représentée par Mme Thalitha Hadj-Kaddour,
- L'Esh Croix-Rouge habitat, Administrateur, représentée par Mme Laëtitia Caille.

A donné pouvoir :

- L'Esh CPH Arcade-Vyv, Administrateur, représentée par M. Jérôme Puell, a donné pouvoir à L'Esh Antin Résidences, représentée par M. Laurent Lorrillard.

Ont été invités à participer à la réunion :

- Mme Houda Kamoun, Présidente Exécutive de la Société Arcade-Vyv Promotion Ile-de-France,
- Mme Carine Fosso, Directrice Générale Adjointe de la Société Arcade-Vyv Promotion Ile-de-France,
- M. Nicolas Cayol, Président de la Société Arcade-Vyv Promotion Sud-Est, assiste en visioconférence,
- M. François Godin, Directeur Financier de L'Esh Antin Résidences.
- M. Tony Da Silva, Directeur de la Promotion d'Arcade-Vyv Promotion Ile-de-France, assiste en visioconférence,
- M. Joël Marques, Contrôleur financier de la Société Arcade-Vyv Promotion Ile-de-France.

Le Président après avoir constaté que tous les Administrateurs assistent à la réunion, indique que le Conseil peut délibérer valablement conformément aux dispositions de l'article 15.7.4 des statuts.

.../...

2.2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - ACTIONNARIAT

.../...

▪ **Actionnariat - Fiche société**

L'Assemblée Générale des associés réunie à titre extraordinaire du 2 juillet 2025 a approuvé la souscription de l'augmentation du capital social de la société d'un montant de 1 500 000 € pour le porter de 11 442 000 € à 12 931 000 € par apports en numéraire au moyen de l'émission de 1 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 000 € chacune.

Mme Houda KAMOUN en sa qualité de Présidente de la SAS AVP IDF, informe les membres du Conseil d'Administration de la réalisation des souscriptions par les associés. Le capital social de la société a été ainsi porté de 11 442 000 € à 12 931 000 €. Le procès-verbal de constatation de la réalisation de l'augmentation du capital social a été diffusé aux administrateurs ainsi que les statuts modifiés.

A la suite de l’Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juillet 2025, le capital est désormais réparti comme suit :

Valeur nominale : 1000 euros			FICHE AU 22/09/2025		
ACTIONNAIRE	CAPITAL			ASSEMBLEE GENERALE	
	montant	%	actions	voix	act.aies
GROUPE ARCADE VYV - Personne morale	12 931 000	100,00%	12 931	12 931	6
Antin Résidences	6 768 000	52,34%	6 768	6 768	1
Scei-Arcade Vyv	4 424 000	34,21%	4 424	4 424	1
CPH Arcade-Vyv	1 539 000	11,90%	1 539	1 539	1
NCA	130 000	1,01%	130	130	1
Arche Promotion (ex Arche Immobilier)	60 000	0,46%	60	60	1
Croix Rouge habitat	10 000	0,08%	10	10	1
	12 931 000	100,00%	12 931	12 931	6

→ Le conseil constate la réalisation définitive de cette augmentation de capital.

.../...

Extrait certifié conforme à l’original
Le Président
M. Laurent Lorrillard

DocuSigned by:

645BA9A799FB48F...